

## **3e vide-grenier / brocante à Sergey – Dimanche 10 mai 2026**

### **REGLEMENT D'ORGANISATION**

- Date :** Dimanche 10 mai 2026 de 9h à 17h, **par tous les temps**
- Lieu :** Sergey, place du village, rue des Granges et rue du Tilleul
- Montage :** Les rues mentionnées ci-dessus seront fermées et sécurisées **depuis 7h30**.  
Chaque exposant montera son stand **avant 8h30** et amènera son propre matériel d'exposition (table, chaise, parasol, auvent, etc.). Les véhicules peuvent être garés sur le parking de la Grande Salle de Sergey.
- Place :** Chaque place d'environ 4 m sur 3 m sera délimitée et numérotée au sol. Merci de respecter le marquage et de ne pas vous étaler en dehors de la zone qui vous est attribuée.  
Dès 18h, les rues seront rendues à la circulation.  
Vous prendrez garde à ne rien laisser sur place. **Ni déchets, ni cartons, ni objets invendus !**
- Prix :** Le prix de chaque place est de CHF 30.- (gratuit pour les villageois et les enfants).
- Exposants :** La vente de produits du terroir, d'artisanat régional ou de créations personnelles est bienvenue.  
**Ne sont pas autorisés :** la vente de produits neufs ainsi que la vente de produits du terroir pour une consommation immédiate, les stands de boissons et de restauration étant réservés exclusivement aux organisateurs.  
Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser ou d'exclure un exposant.
- Inscription :** par email à : [info@panais-raves-salsifis.ch](mailto:info@panais-raves-salsifis.ch). Pour toute question, merci de contacter Judy Gaillard au 079 759 5604.
- Délai d'inscription :** **Lundi 4 mai 2026.**
- Paiement :** Virement en faveur de l'association Panais Raves et Salsifis.  
**IBAN : CH27 8080 8003 5527 5886 6, mention : vide-grenier / brocante.**  
**Aucune place ne sera mise à disposition sans inscription ou paiement préalable.**
- Annulation :** Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou de non-participation.
- Restauration :** Des stands de boissons et de restauration seront aménagés au sein du village.
- Publicité :** Des annonces seront publiées dans divers media régionaux ; des affiches et des flyers seront affichés/déposés dans les commerces. N'hésitez pas à en parler autour de vous et sur les réseaux sociaux.
- Responsabilité :** Chacun est responsable de son matériel. L'association Panais, Raves et Salsifis décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, de dégâts naturels, de vandalisme, ou d'accidents.

